

Communiqué de l'ONPES

Principaux enseignements des dernières estimations des chiffres de la pauvreté monétaire publiées par l'INSEE le 12 septembre 2017

L'INSEE vient de faire paraître les dernières estimations relatives aux niveaux de vie et aux taux de pauvreté de la population française métropolitaine concernant l'année 2015 tirées des résultats de l'enquête revenus fiscaux et sociaux (ERFS)¹.

Ces estimations doivent être appréciées à la lumière des évolutions économiques et sociales générales ayant marqué l'année 2015. Celle-ci avait vu s'amorcer à partir du second semestre une légère reprise de la croissance trimestrielle, qui devait se confirmer en 2016. En parallèle les données de l'emploi et du chômage ne se sont améliorées significativement qu'au cours de l'année 2016, spécialement à partir du 3ème trimestre. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que les tendances des niveaux de vie et de la pauvreté monétaire confirment en moyenne pour 2015 la stabilité globale observée depuis le début de la décennie. La hausse de 14,0 à 14,2 % du taux de pauvreté monétaire entre 2014 et 2015 (croissance de 8,7 à 8,9 millions du nombre de personnes en dessous de ce seuil en France métropolitaine) ne peut être à ce stade considérée selon l'INSEE comme significative statistiquement.

Une stabilité trompeuse

Cette stabilité des indicateurs globaux confirmée depuis plusieurs années interroge. Elle continue de faire contraste avec la perception d'un approfondissement de la pauvreté dont témoignent les associations qui travaillent auprès des personnes pauvres et avec elles. Elle n'est pas non plus en concordance avec les enquêtes qualitatives menées chaque année par la DREES et publiées dans son baromètre d'opinion. Selon l'édition 2016 de ce baromètre, 9 Français sur 10 estimaient en 2015 que la pauvreté avait augmenté depuis 5 ans, chiffre lui-même en augmentation par rapport à 2014². L'interprétation de ces écarts nécessite de sortir du champ des données quantitatives de caractère monétaire pour prendre en compte les aspects qualitatifs des contraintes et des manques perçus par les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, en particulier les conditions de participation au marché du travail, ou la diminution du « reste à vivre » lorsque la part des dépenses contraintes s'accroît. Le prochain tableau de bord des indicateurs de l'ONPES se consacrera en grande partie à éclairer cet écart entre réalités mesurables et appauvrissement vécu.

¹ INSEE première n°1665, publié le 12 septembre 2017.

² DREES, Minima sociaux et prestations sociales – Ménages aux revenus modestes et redistribution, Panorama de la Drees, édition 2016.

Des faits notables

Sans sortir du champ des mesures quantitatives publiées par l'INSEE, quatre faits méritent d'être particulièrement relevés :

- La tendance à la détérioration relative des niveaux de vie des populations les plus riches (Dernier décile de niveau de vie, 5% les plus riches) observée depuis le début de la décennie, due notamment au ralentissement des revenus financiers et à l'alourdissement de la fiscalité, semble s'être interrompue à partir de 2014.
- Diverses mesures destinées à revaloriser les prestations familiales et/ou minima sociaux ont contribué, malgré la stabilité du chômage, à améliorer le niveau de vie des ménages les plus défavorisés appartenant au premier décile de revenu. Ces mesures ont aussi concerné les ménages du second décile de revenu mais ces ménages ont connu une baisse de leurs revenus salariaux, ce qui a conduit à une stagnation de leur niveau de vie en 2015. Ainsi le nombre de personnes pauvres au seuil de 50% (composé de personnes dont une part prépondérante des revenus est issue de la protection sociale) est stable, alors que le nombre de personnes pauvres au seuil de 60% s'accroît. Ces évolutions rappellent le rôle essentiel des minima sociaux, des aides au logement et des prestations familiales sous conditions de ressources pour contenir la grande pauvreté. Elles font aussi ressortir l'impact négatif du chômage sur la détérioration de la situation des personnes dont le niveau de vie, immédiatement supérieur à celui des plus pauvres, avoisine le seuil de pauvreté à 60%. Cela interpelle sur le niveau et la durée de leur indemnisation chômage.
- Après plusieurs années d'augmentation, le taux de pauvreté des actifs appartenant aux professions indépendantes (commerçants, artisans, agriculteurs, chefs d'entreprise) a connu une décrue en 2015, passant de 23,7 à 22,0 %. Cela peut être rapproché de l'amorce de l'amélioration de la conjoncture économique observable au cours de l'année 2015. Ce taux reste cependant très élevé, sensiblement supérieur à celui des autres actifs ayant un emploi.
- Le taux de pauvreté des « autres inactifs », catégorie hétérogène incluant aussi bien les étudiants que les personnes d'âge actif ayant renoncé à rechercher un emploi (découragées, malades ou en situation de handicap, etc.), continue de croître pour atteindre le niveau très élevé de 32,1 % en 2015 contre 30,9 % en 2014. De même, on constate le maintien à un niveau très inquiétant de la pauvreté des jeunes de moins de 18 ans. Au seuil de 60%, la pauvreté touchait en 2015 près d'un jeune sur 5 en France métropolitaine.

Des enseignements pour aujourd'hui

L'ONPES note par ailleurs que les simulations effectuées par l'INSEE pour anticiper la publication des données de la pauvreté observées en 2015 n'ont pas été démenties par ces observations. C'est un encouragement pour continuer de produire ces estimations qui pour 2016 devraient être disponibles à la fin de la présente année. L'ONPES souhaite que l'amélioration engagée de la connaissance des situations de pauvreté se poursuive d'une part, pour appréhender les trajectoires individuelles afin de caractériser les états durables, transitoires ou récurrents de pauvreté et leur importance relative ; d'autre part, pour mieux articuler la mesure statistique des niveaux de vie avec leurs perceptions par les ménages compte tenu des contraintes budgétaires auxquelles ils sont confrontés.

Telles quelles cependant, tenant compte de la stabilité des évolutions constatées depuis le début de la décennie, les données de la pauvreté monétaire en 2015 expriment des messages forts pour notre actualité. Sous l'apparence de la stabilité des chiffres globaux de la pauvreté, les contraintes quotidiennes vécues par les plus pauvres se font plus pressantes. L'actualisation des minima sociaux et des prestations familiales et de logement sous conditions de ressource à leurs besoins est un impératif. Cela fait aussi partie de la prévention de la pauvreté des enfants qui devrait demeurer en France parmi les plus hautes priorités de la lutte contre l'exclusion sociale.